

GP Brossard

Brossard –3 mai 2009

Communiqué #1

Avertissement à tous les coureurs qui ont la mention « DB » pour avoir franchi la ligne d'arrivée alors que les coureurs doublés devaient quitter le circuit

Les coureurs des catégories Pee-wee, Minine, Cadet et Junior doivent se présenter immédiatement après leur course au contrôle des braquets, sans quoi, ces coureurs seront disqualifiés.

Avertissement au coureur suivant pour avoir circulé sur le parcours avec son casque non attaché :

Senior 1-2

Hugo Houle

Garneau-Club Chaussure-Ogilvy Renault

Le collège des commissaires

Rappel important concernant les tours de compensation :

Voici le règlement adopté par le Comité directeur qui apparaît dans le Guide des Sports cyclistes :

« Un ou des coureur(s) retardé(s) en raison d'un chute ne pourra obtenir de tour de compensation que s'il a chuté lui-même. »

Ce règlement est applicable pour tous les critères de sanction régionale, provinciale et nord-am. Ce règlement a été adopté en raison de l'abus de plusieurs coureurs à prendre un tour de compensation après une chute sous prétexte qu'ils ont été ralenti et pour pouvoir récupérer en raison de leur fatigue.

Sylvain Richard
Coordonnateur route, piste et paracyclisme